



**COMPTE RENDU DE LA CAPL
D'AFFECTION DES CADRES B
AU 01/09/2018**

**APRES « LES FAUCHEURS DE
CHAISES »,
LA DGFIP INVENTE « LES
FAUCHEURS D'AGENTS » !!!**

Cette CAPL s'est tenue dans un contexte des plus anxiogène au regard de la situation de l'emploi à la DGFIP.

Que ce soit l'attente de la publication du projet CAP2022, que ce soit le rapport à charge de la Cour des Comptes contre la DGFIP, que ce soit le détricotage annoncé des règles de gestion...l'horizon est très sombre pour les agents tant sur le plan professionnel que personnel.

A l'issue du mouvement national le déficit en cadres B est déjà de **1500 contrôleurs** Pour les PO, **le déficit de 9 contrôleurs** donné par la DG est déjà aggravé à ce jour par des absences avérées et non encore prises en compte. 12 postes resteront vacants à l'issue du mouvement local et qui ne pourront pas tous être comblés par les ALD .

Solidaires finances publiques a fait part dans sa liminaire et tout au long des débats, de sa volonté inébranlable à combattre toutes les dérives qui se feront jour, à défendre notre outil de travail et à veiller aux situations personnelles des agents.

Le blocage des mutations dans le 66 est largement imputable aux 7 suppressions d'emplois B subies cette année.

La Direction locale a reconnu que le déficit de cadres B devra l'amener à « revoir la situation organisationnelle de la DDFIP 66 », le CFP de St Paul de Fenouillet étant désormais clairement sur la sellette !!!

Le mouvement local a été décliné dans le respect des règles encore existantes. La prise en compte d'une inversion de vœux de dernière minute a permis de donner satisfaction à un agent.

Après mouvement local , 12 postes resteront vacants dans le département :

- 1 B SIP Réart
- 1 B Paierie Départementale
- 1 B CFP Hopital

- 1 B CFP Saint-Laurent
- 2 B CFP Saint-Paul
- 1 B CFP Port- Vendres
- 1 B CFP Argeles
- 2 B CFP de Cerdagne
- 2 B CFP de Ille/Tet

Les postes restés vacants après mouvement local ne pourront pas tous être comblés par des agents ALD, et les EDR vont encore être mis fortement à contribution !!! Après discussion avec les OS sur chacune des situations, la DDFIP 66 prendra la responsabilité du choix des affectations d'ALD restantes.

La direction est restée néanmoins attentive aux aspects humains quand cela a été possible.

La situation des effectifs va cependant laisser de nombreux services en souffrance. Concernant plus particulièrement des CFP de St Paul de Fenouillet et de Cerdagne, la Direction fera intervenir les équipiers EDR ainsi qu'un renfort via la Direction (Travail à distance, SAR...)

Bien que le mouvement local ait été décliné selon les règles, Solidaires Finances Publiques 66 a voté CONTRE ce mouvement, motivant ce choix par le nombre de postes restant vacants, par l'instauration arbitraire de nouvelles règles qui vont restreindre les droits et garanties des agent, et par la situation catastrophique des effectifs.